



PLACE A DIEU!

La Famille Chretienne.

VOL. II. No. 41. — 19 Janv., 1899.

SOMMAIRE :

Evangile. — Calendrier. — Le bienheureux Alph. Rodriguez. — Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal. — Le moyen de faire fructifier les troncs. — Le blé de Noël. — La Femme Chrétienne. — Vie du B.F. de Nicosie. —

Evangile du IV^e Dimanche après L'ÉPIPHANIE.

✠ *Suite du saint Evangile selon saint Matthieu. — Ch. 8.*



EN ce temps-là, Jésus étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit. Alors un lépreux, venant à lui, l'adora en disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, étendant la main, le toucha, et lui dit : Je le veux, soyez guéri ; et à l'instant sa lèpre disparut. Jésus lui dit : Gardez-vous bien de parler de ceci à personne ; mais allez, montrez-vous au Prêtre, et faites l'offrande prescrite par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage. Jésus étant ensuite entré dans Capharnaüm, un centenier s'approcha de lui, et lui fit cette prière : Seigneur, j'ai chez moi un serviteur malade d'une paralysie dont il souffre beaucoup. Jésus lui dit : J'irai, et je le guérirai. Le centenier répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi, qui ne suis qu'un officier subalterne, je dis à un des soldats que j'ai sous moi : Allez, et il va ; et à un autre : Venez, et il vient ;

et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait. Jésus, entendant ces paroles, en fut dans l'admiration, et dit à ceux qui le suivaient : Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi, je vous le déclare, plusieurs viendront de l'Orient et de l'Occident, et auront place au festin dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors Jésus dit au centenaire : Allez et qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et à l'heure même son serviteur fut guéri.

Pourquoi le lépreux disait-il à J.-C. : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me purifier (me guérir) ?

Il témoignait, par là, sa foi en Jésus-Christ, comme Fils de Dieu, qui pouvait, s'il le voulait, le guérir par une seule parole. Cela nous apprend, 1^o à mettre notre confiance dans la toute-puissance de Dieu, qui nous aide dans tous nos besoins (Ps. 45. 2.); 2^o à nous en remettre, en toutes choses, à la volonté divine, en disant ces paroles ou d'autres semblables : Seigneur ! si cela vous est agréable, et utile pour moi, accordez-moi telle ou telle chose, ou ôtez-la moi. Que tout m'arrive selon votre sainte volonté, ô mon Dieu !

Pourquoi J.-C., étendant la main, toucha-t-il le lépreux ?

Ce fut 1^o pour convaincre ceux qui étaient présents, que la vertu par laquelle le malade allait bientôt être rendu à la santé, venait de lui et d'aucun autre, et que sa volonté était de guérir ce malade ; 2^o il voulut, par là, nous donner un exemple d'humilité et d'amour pour les pauvres malades, afin que nous apprissions de lui, à n'éprouver aucun dégoût à la vue de la souffrance et de la misère du prochain, mais plutôt à nous appliquer à lui donner des soins affectueux et à lui prêter, en toutes choses, une main secourable. Oh ! quelle triste contenance feront, au jugement de Dieu, ceux que rebute déjà maintenant la vue d'un pauvre ou d'un malade !

Pourquoi J. C. lui dit-il : Je le veux, sois purifié ?

Ce fut pour manifester sa toute-puissance et prouver que tout lui est soumis : il a dit, et tout a été fait : il a ordonné, et tout a été créé (Ps. 148. 5.)

Pourquoi ordonna-t-il au lépreux de ne dire à personne que c'était lui qui l'avait guéri ?

Pour nous apprendre que nous ne devons pas sonner la trompette pour publier nos bonnes actions, et en retirer une vaine louange, au risque d'être ainsi privés de la récompense qui nous est réservée dans le ciel (Matth. 6.) Ah ! combien souvent on manque à cet enseignement du Sauveur, n'aspirant à rien plus vivement qu'à être loué et exalté par le prochain, pour le peu de bien que l'on fait !

CALENDRIER
Janvier.

22 DIM. III apr. l'Epiph., **Ste Famille de J. M. J.**, 2 cl. *Κγρ.* 2 ton. II Vêp., mém. du dim., des SS. Vincent et Anastase (II Vêp.) et de Ste Emérentienne, vierge et martyre seulement.

23 Lun. EPOUSAILLES de la STE VIERGE, dbl. maj.

24 Mar. S. TIMOTHÉE, évêque et martyr.

25 Mer. CONVERSION de S. PAUL, dbl. maj.

26 Jeu. S. POLYCARPE, évêque et martyr.

27 Ven. S. JEAN CHRYSOSTOME, évêque et docteur.

28 Sam. S. RAYMOND de PENNAFORT, conf. (23).

Le bienheureux Alphonse Rodriguez

et la dévotion à la très-sainte Vierge.



LE bienheureux Alphonse Rodriguez, ancien marchand de draps de Ségovie devenu portier comme le bienheureux Massias, mais dans la Compagnie de Jésus, implorait la protection de la très-sainte Vierge à chaque heure de la journée par une invocation spéciale. Quand il se mettait à table, il la priaît de soulager les pauvres âmes du purgatoire, pour lesquelles il avait une tendre compassion, et il lui offrait dans ce but toutes les mortifications qu'il pratiquait pendant le repas. A la pensée de leurs souffrances, ses yeux se remplissaient de larmes; il oubliait de manger, et il fallait souvent que le recteur lui ordonna de prendre son repas comme les autres.

Quand il devait sortir de la maison, encore que ce fut par obéissance, il demandait à Notre-Seigneur de le faire mourir sur-le-champ, plutôt que de permettre qu'il l'offensât en quoi que ce soit; et pour obtenir l'appui de la très-sainte Vierge, il récitait la prière *Monstra te esse matrem*. Pendant ses visites au dehors, il tenait ses yeux modestement baissés, évitant soigneusement de les lever sur aucune femme, même quand il leur parlait. Ses paroles étaient toujours brèves et rares; il s'interdisait tous les lieux où il pouvait les voir, à moins qu'il ne fut contraint d'y aller par obéissance: aussi ne l'appelait-on dans l'île de Majorque que le *Frère mort*, et en effet il était bien mort au monde.

La semaine dernière nous faisons allusion à la lettre ouverte de Monseigneur l'archevêque de Montréal, aux journaux de cette ville.

Cette lettre a, à nos yeux, une telle importance, que nous la donnons ici *in extenso*, car elle trace le devoir non seulement aux journalistes mais aussi aux lecteurs.

C'est en effet un principe élémentaire de morale que si un journaliste pèche en écrivant ou publiant un article dangereux, le lecteur pèche de son côté en lisant cet article sans raisons suffisantes, et que sa faute grandit en proportion de l'encouragement qu'il donne au journal mauvais.

Lettre ouverte de Mgr l'Archevêque aux journaux de Montréal.

Archevêché de Montréal, le 19 décembre 1898.

Monsieur le Directeur,

Quelque temps après ma consécration épiscopale, presque tous les journalistes de Montréal, obéissant à un sentiment qui m'honorait certes autant qu'il leur faisait honneur à eux-mêmes, sont venus ensemble à l'archevêché, pour féliciter, dans mon humble personne, l'élu du Saint-Siège; mais surtout pour m'apporter l'assurance de leur soumission entière à toute direction épiscopale, que je croirais utile de donner en matière de foi, de mœurs et de discipline ecclésiastique.

Cette démarche, je l'ai dit dans le temps et j'aime à vous le répéter aujourd'hui, m'a profondément touché. Laissez-moi le redire aussi, j'y ai trouvé, dès la première heure, une source d'encouragement et de force, au milieu des appréhensions de toutes sortes que faisaient naître dans mon âme les lourdes responsabilités de l'épiscopat. Le Souverain Pontife n'a pas été moins impressionné par cette unanime et très rare manifestation de respect et d'obéissance envers l'autorité religieuse. Quand j'ai voulu laisser entre ses mains augustes une copie de votre éloquente adresse, Léon XIII en a demandé l'original, disant qu'il tenait à le garder en sa possession. Ces sentiments du Saint-Père vous sont du reste déjà connus. Avec une bienveillance vraiment paternelle, il a daigné vous les exprimer lui-même, dans un document qui a été publié par plusieurs journaux de la France et du Canada.

Une année et plus s'est écoulée depuis cette échange d'estime et de

confiance réciproque entre les journalistes de Montréal et leur nouvel archevêque.

Je puis me tromper ; mais il me semble qu'interrogés au sujet des promesses de bon vouloir et de sympathie que je vous faisais alors, vous n'hésiteriez pas à reconnaître que dans l'exécution de ces promesses, j'ai fait preuve de la plus complète et de la plus constante fidélité. Dans tous les cas, ce m'est un agréable devoir de le dire ici publiquement, lorsque l'occasion s'est présentée pour moi de vous exprimer un désir, ou de vous faire quelques observations, j'ai toujours retrouvé en vous le même journaliste dévoué, le chrétien soumis, qui m'avait assuré de son respect et de sa déférence à l'égard des personnes préposées par l'Esprit-Saint au gouvernement de l'Eglise.

A ce témoignage, monsieur le directeur, doit encore s'ajouter non seulement l'expression de mes remerciements, mais aussi celle de mes espérances. Rien n'est plus puissant, en effet, pour le bien en tout ordre de choses, que le journalisme. Et si les publicistes, s'éclairant des lumières de la foi et s'inspirant de ses enseignements, se laissent ainsi diriger par l'autorité religieuse chaque fois que les intérêts supérieurs des âmes et des mœurs sont en jeu, quels heureux résultats ne sommes-nous pas en droit d'attendre !

Convaincu de l'absolue justesse de cette observation, c'est-à-dire de l'heureuse influence infailliblement exercée par le journal respectueux des saintes lois de l'Eglise et de la morale chrétienne, et par contre de l'influence néfaste non moins infailliblement exercée par le journal oublieux de ces mêmes lois ; convaincu aussi de la permanence de vos bonnes dispositions, je viens aujourd'hui faire un pressant appel à votre esprit chrétien.

Ne soyez pas étonné, monsieur le directeur, si cet appel vous arrive par voie extraordinaire, sous forme non plus de communication privée, mais de lettre ouverte. Ce n'est point l'avertissement public qui suit la motion secrète restée inefficace.

Non ! mais j'ai cru qu'il vous serait plus facile de vous conformer à la direction que le devoir me fait une obligation de vous donner, si mes observations étaient, en même temps, mises sous les yeux et des journalistes et des lecteurs.

Ces observations seront brèves, car ni leur gravité ni leur opportunité ne sauraient être mises en discussion.

Très souvent, monsieur le directeur, des pages entières de votre journal sont couvertes de gravures représentant quelque scène criminelle. Tout est là : l'assassin, ses complices, la victime, le théâtre et les instruments du crime. Vos reporters ont aussi tout visité, ils ont interrogé tour à tour le

meurtrier, les témoins, les agents de la paix ; et puis le minutieux compte-rendu de leurs enquêtes vient avec complaisance s'étaler au frontispice de votre publication. Inconsciemment, sans doute, on ira même jusqu'à encadrer quelquefois ces dessins et ces récits de commentaires qui ressemblent à des apologies.

Quelle pâture quotidienne pour des milliers de lecteurs de tout âge et de toute condition ! Je tremble à la pensée des images que ces peintures et ces descriptions malsaines déposent et gravent peu à peu, si profondément dans l'esprit du peuple. En effet, il n'est rien de plus dégradant que le spectacle habituel du vice et la fréquentation des malfaiteurs. L'expérience le prouve, de nombreux jugements rendus par les tribunaux le démontrent : que de faits se presseraient de ce chef sous ma plume si j'entreprenais de les relater ici ! Et sur ce point, les moralistes de tous les temps et de tous les pays sont absolument d'accord avec les juges. L'honneur chrétien, d'ailleurs, ne repousse-t-il pas ces tristes exhibitions de la perversité humaine ? La loi de l'Évangile enfin condamne énergiquement cette sorte de publicité retentissante, démoralisante, souverainement outrageante pour le Dieu très saint qui a créé l'homme à son image et à sa ressemblance.

Sans doute, monsieur le directeur, il ne vous est pas défendu de donner une certaine publicité aux crimes qui se commettent, cela peut être indifférent, utile quelquefois. Mais en pareille matière il est une réserve qui s'impose, des limites qu'il ne convient pas d'outrepasser. Annoncer le meurtre ou le suicide, accorder quelques lignes aux circonstances de temps, de lieux et de personne, rechercher les motifs et les causes d'un acte si odieux pour en montrer la honte et l'ignominie, c'est l'exercice honnête d'une liberté que personne ne songe à vous contester. Mais aller au delà, revenir sans cesse sur les détails de la pire corruption, renchérir tous les jours sur les malsaines illustrations de la veille, n'est-ce pas là faire dégénérer la liberté en licence coupable ? n'est-ce pas ravaler une des plus hautes et plus nobles professions, celle du journaliste catholique ?

Vous bannirez donc à l'avenir, monsieur le directeur, des colonnes de votre journal toutes ces gravures et tous ces récits malfaisants. Vous craignez d'amoinrir les caractères, d'énervier les âmes, de réveiller les mauvais instincts qui sommeillent au fond des cœurs. Vous craignez de corrompre l'esprit d'un si grand nombre d'ouvriers, de jeunes gens, de jeunes filles, d'écoliers et d'enfants.

Je vous le demande au nom de vos plus chers intérêts : à quoi cela vous servira-t-il d'accumuler des bénéfices en perdant les âmes ? Je vous le demande au nom de l'honneur du pays, au nom surtout de la morale et de la

religion. Je me hâte de l'ajouter, je vous en prie aussi au nom de ces pères et de ces mères de famille, qui sont venus me supplier d'élever la voix en faveur de l'innocence si gravement compromise de leurs enfants : je vous en prie au nom de tant de citoyens qu'une telle publicité offense dans leurs dignité d'homme et de chrétien.

Ah ! je connais bien l'objection, l'unique objection sans doute, que l'on puisse opposer à mon appel et à mes prières : le lecteur aujourd'hui aime ces récits et ces gravures, il les demande, il les veut.

Raison de plus, monsieur le directeur, de les lui refuser absolument. Le mal est déjà assez grand ; il ne faudrait pas l'augmenter, il faut l'arrêter. Autrement cette curiosité perverse deviendra de plus en plus insatiable, elle exigera bientôt des scandales éhontés.

Si un fils demandait du poison à son père, le lui donnerait-il ? Ne donnez donc pas quotidiennement à vos lecteurs le poison dont ils ont faim ! parce que déjà les mauvaises publications achèvent de pervertir chez eux tout sens moral.

Et puis, vous ne pouvez pas l'ignorer, ces récits journaliers des crimes, et ces gravures qui en sont l'illustration, finissent par faire sur l'esprit une impression effroyablement délétère. C'est une sorte de hantise, de suggestion, d'obsession qui en résulte. Viennent ensuite les grandes infortunes, les déceptions amères, la jalousie, la soif de l'or, les passions mauvaises, l'intempérance surtout, soudainement la conscience se trouble, elle s'aveugle. Les scènes criminelles trop souvent contemplées se matérialisent en quelque sorte devant les yeux du pauvre malheureux. Cela devient comme une provocation vivante, inéluctable. Le crime enfin se répète, avec les mêmes circonstances, avec les mêmes détails, dans les conditions mêmes où il avait été vu. C'est de l'histoire que je fais en ce moment. Et le premier coupable alors, n'est-ce pas l'écrivain, n'est-ce pas le journaliste ?

Vous ne voudrez pas, monsieur le directeur, encourir une semblable responsabilité.

J'en suis sûr, vous avez déjà pris la résolution d'opposer une digue efficace à cet envahissement de l'image dangereuse et de la chronique criminelle.

Cette résolution, je la bénis de tout mon cœur, et tous les pères de famille, toutes les mères de famille, tous ceux qui ont souci de l'honneur du nom canadien et de la morale chrétienne, la béniront avec moi. Dieu lui-même vous en récompensera.

Bien que je n'adresse cette lettre qu'à *La Presse* et à *La Patrie*, la direction qu'elle donne regarde aussi tous les journaux qu'hebdo-

madaires de notre ville, et j'espère que tous se feront un devoir de la suivre.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

† PAUL, arch. de Montréal.

Le moyen de faire fructifier les Troncs.

M^{lle} Bouffier, l'intendante de saint Antoine, à Toulon, consultée sur le meilleur et le plus judicieux emploi des ressources que procure l'Œuvre du Pain des pauvres, a toujours conseillé de ne point thésauriser. C'est ainsi qu'elle fait elle-même. Elle n'a jamais un sou dans sa caisse.

“ Pas d'économies, dit-elle, pas de charité parcimonieuse, ne marchandez pas les secours aux misères présentes, sous prétexte de pourvoir à celles qui viendront plus tard. C'est manquer de confiance en la divine Providence. Une prévoyance trop humaine risque de devenir inhumaine. ”

Hâtons-nous de dire que beaucoup de curés n'ont eu qu'à se louer de suivre ce conseil. En voici un nouveau témoignage. Il nous est transmis par une fidèle amie de l'Arrière-Boutique, de la part de M. le curé de Montceaux-les Mines (Saône-et-Loire), et a été écrit par lui, le 7 octobre dernier, à notre intention, dans le parloir du monastère de Paray-le Monial.

“ La statue de saint Antoine de Padoue a été bénite et placée dans mon église, le 4 août 1894, et de cette époque à ce jour, saint Antoine m'a accordé près de sept mille francs pour mes pauvres.

“ Depuis quelques mois, j'étais devenu un peu trop économe dans la distribution des dons. Mais je ne tardai pas à constater que les offrandes diminuaient sensiblement. Je pris, dès lors, le parti de me montrer plus généreux. Or, dès le mois de septembre dernier, où je commençais à donner plus largement, je vis mes recettes qui étaient tombées à 80 ou 90 francs, tout au plus par mois, s'élever à 250 francs environ.

“ J'y vis la preuve manifeste que saint Antoine n'aimait pas qu'on lésinât.

“ C'est pourquoi, je crois de mon devoir de recommander ce moyen d'avoir davantage aux amis dévoués de saint Antoine et aux directeurs de sa belle œuvre du Pain. ”

C'est une recommandation dont les économes trop prudents du bon Saint feront certainement leur profit.

(Annales de l'Arrière Boutique.)

Le blé de la Crèche.

CONSIGNONS les vieux et naïfs usages qui tendent à disparaître, hélas ! emportant avec eux de bons sentiments, de douces émotions, et de bien pures joies.

Rares sont aujourd'hui les familles où l'on connaît encore le " blé de la Crèche. "

Or, ce blé occupait jadis une grande place dans les préoccupations.

On le semait le jour de sainte Barbe, 4 décembre, dans deux petites assiettes de porcelaine fleurie, que notre gracieuse langue gasconne appelait *siétouns*.

Les graines ne tardaient pas à germer et formaient bientôt un ravissant assemblage de tiges vertes. La nuit de Noël les *siétouns* étaient déposés sur un tapis de mousse fraîche, près de la petite niche de l'Enfant-Jésus.

Et ce blé avait ensuite son histoire.

Le soin de lui ménager l'eau nécessaire et le pâle rayon de soleil d'hiver, revenait pendant les quarante jours que durait le mystère de Noël, aux petits enfants, les camarades de l'Enfant-Jésus.

On est oublieux à cet âge. Il arrivait parfois que les jeunes espiègles négligeaient le joli tapis vert. Et les tiges effilées jaunissaient, prenaient un air penché et finissaient par se flétrir.

Le grand-père venait alors, jetait à la voirie les blés morts, et mettant en place les *siétouns* dans la vieille armoire vermoulue, disait mélancoliquement : " Quand je ne serai plus, combien de temps penseront à moi ceux que j'ai tant aimés?..... "

Mais il arrivait aussi que les blés de la Sainte Barbe étaient fidèlement gardés jusqu'au 2 février. Ni l'eau, ni le rayon de soleil ne leur manquaient. Aussi les plantes délicates grandissaient-elles toujours vertes, toujours droites.

La Chandeleur venue, le plus jeune des enfants de la famille les prenait, les portait aux champs et les déposait doucement dans la partie du sillon laissée vide par le père le jour des semailles.

A la Saint-Jean, les blés de Noël émergeaient dans le vaste champ et se courbaient sous le poids d'épis plus dorés et plus lourds.

Les moissonneurs venaient, tranchaient de leurs faucilles les blés murs et en formaient des gerbes.

Restait seulement le blé de Noël. Nul n'y avait touché. Mais l'enfant le plus jeune de la famille s'armait à son tour de la faux et abattait tige par tige le blé de sainte Barbe. Puis, dans le grand gerbier, la petite gerbe allait occuper une place d'honneur.

Elle passait la première sous le fléau. Le grain détaché était recueilli avec précaution pour être versé dans le sac des quêteurs de l'église paroissiale ; chaque *tincl* offrait sa part et de cette cueillette on faisait le pain du sacrifice. Le blé de l'Enfant-Jésus devenait Jésus-Hostie.

N'était-ce pas une poétique et bien touchante coutume que celle du " blé de la Crèche?..... "

(*Semaine d'Aire.*)



Une mine de pommade.

D'après la *Semaine médicale*, il existe, sur les bords de la mer Noire, des gisements d'un certain minéral qu'on désigne sous le nom de kil. Ce minéral se gonfle au contact de l'eau puis se ramollit pour former une pâte très onctueuse.

Si l'on soumet le kil à la calcination, il conserve les mêmes propriétés ; se trouvant alors stérilisé, on peut l'employer pour la fabrication de pommades destinées au traitement des maladies de la peau.



Les buveurs de Pétrole.

Tout en admirant les louables efforts des prohibitionnistes *convaincus*, je ne pouvais m'empêcher dernièrement de faire cette réflexion, qu'il y aurait vraiment lieu de rire, si le sujet n'était souvent si triste, de voir combien les hommes s'agitent seulement pour chercher la solution des questions sociales, lorsqu'ils ne veulent pas prendre cette solution là où elle se trouve, c'est à dire dans la religion.

Pour combattre le fléau de l'alcoolisme ou les droits sur les boissons spiritueuses, on fait des lois sur l'ivrognerie, ou encore on supprime totalement la vente de l'alcool et de ses dérivés.

On fait en cela, pardonnez-moi la vulgarité de la comparaison, comme un cultivateur qui veut faire rentrer dans le réduit, ses porcs échappés dans l'avoine.

Si vous ne vous êtes jamais livré à ce joyeux exercice, je vous avertis qu'il est beaucoup plus divertissant pour ceux qui en sont spectateurs que pour le malheureux qui court de l'une à l'autre de ses bêtes, revenant sans cesse sur ses pas pour les chasser de nouveau du lieu qu'elles viennent de quitter. Puis au moment où une dernière poussée en avant va les mettre en sûreté, elles s'échappent de nouveau de tout sens, et parfois se jetant dans

les jambes de leur persécuteur, le renverse fort irrévérencieusement dans la boue.

Depuis que la France s'éloigne de Dieu et que les écoles neutres ont porté leurs fruits détestables, l'ivrognerie a fait des progrès immenses. Ce n'est plus seulement le bon vin de France que l'on boit à l'excès, c'est l'alcool sous tous ses noms et toutes ses formes. Et maintenant que le gouvernement a élevé considérablement les droits sur les alcools, on boit du pétrole.

Voici en effet ce que dit la PRESSE de Paris.

La passion nouvelle est encore presque localisée dans quelques corporations à Paris. Elle s'étend surtout, paraît-il, dans un faubourg voisin de la Bastille, qui fit jadis de la substance un usage autrement révolutionnaire. Les " pétroleurs " seraient devenus les " pétroliques ".

On mit un certain temps, même dans le public voisin, à s'apercevoir de la déplorable habitude que certains ouvriers avaient prise. Ils n'étaient — et ne sont — d'ailleurs qu'une minorité infime.

Cependant, quelques patrons, qui devaient fournir du pétrole pour être employé dans l'industrie, remarquèrent la consommation abusive de ce produit. Ils établirent une étroite surveillance à la sortie des ateliers, et se rendirent compte que l'on ne " sortait " pas de liquide. Ils apprirent qu'on le buvait pour se donner du cœur à l'ouvrage.

Les " pétroliques " ne sont, pour le quart d'heure, très probablement, pas plus nombreux à Paris que les morphinomanes. Il n'en est pas moins nécessaire de publier un avertissement. Au surplus, l'huile inflammable causerait en banlieue, selon quelques-uns, des ravages beaucoup plus conséquents.

Certaines ménagères s'étonneraient de voir, presque chaque soir, le mari rentrer ivre à la maison, sans un instant de retard et sans un sou de moins en poche. Plusieurs chefs d'établissement, au courant du goût stupéfiant de leurs employés, additionneraient maintenant le pétrole d'esprit de bois, pour en empêcher la consommation.

Notre rôle doit se borner à donner des informations recueillies à bonne source. Puissent-elles être de quelque utilité aux intéressés et aux spécialistes. Nous avons dit ce que nous avons appris, et nous ne l'avons dit qu'après en avoir rigoureusement contrôlé l'exactitude.

L'ivresse que procure le pétrole est, paraît-il une ivresse morose. Toutefois, le " pétrolique " n'a pas aussi fréquemment que le buveur d'alcool des accès de rage brutale. Son sommeil est ordinairement calme, et, d'après divers médecins, sa santé n'en est point très gravement altérée tant qu'il n'en

fait pas un grand abus.

D'autres savants, non des moindres, déclarent au contraire que la consommation du pétrole amène fatalement des perturbations dans l'organisme et crée les germes de mortelles maladies.

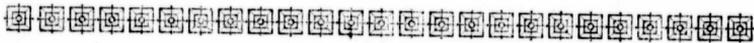
BONS MOTS.

Un jeune employé du ministère de la Marine avait à recopier un rapport au ministre, qui se terminait par ces mots :

“ Et le navire sortit du port poussé par un vent de S-E. ”

Le jeune homme, qui n'était pas au courant des abréviations, traduisit “ S. E. ” de la façon suivante :

“ Et le navire sortit du port, poussé par...de son Excellence. ”



LA FEMME CHRETIENNE et ses devoirs.

PAR LE PÈRE JEAN BAPTISTE BOONE,
de la Compagnie de Jésus. (1)

Mission de la femme chrétienne.

CHAPITRE V.

[suite.]

Devoirs de la mère chrétienne aux différentes époques de la vie de l'enfant

L'éducation privée.

Si l'enfant reste chez ses parents pour recevoir une éducation privée, la mère a encore de grands devoirs à remplir. Je parle ici particulièrement de l'éducation des demoiselles, car pour les garçons, appelés généralement à la vie publique, on leur donne ordinairement l'éducation publique.

Le premier devoir d'une bonne mère, si elle ne fait pas elle-même l'éducation de ses enfants, c'est de faire un bon choix d'une gouvernante qui la remplace dans cette sainte occupation.

(1) Ce travail est pris, avec permission spéciale, dans la *Petite Bibliothèque Chrétienne*, publiée à Bruxelles [Belgique] par le R. P. Kieckens, S. J. [Collège St Michel.]

Un opuscule par mois. Prix pour le Canada : 70 centins par année.

Ce choix est de la plus grande importance. Écoutez saint Chrysostôme : " Avez-vous une terre à régir, dit-il, vous la confiez au receveur le plus intelligent ; votre métairie est-elle à louer, vous prenez le fermier le plus expert, vous vous gardez bien de charger de votre cheval un palefrenier inepte ; et vos enfants, le fruit de vos entrailles, vous les remettez sans hésiter entre des mains dont vous n'êtes pas assurés ! " Ces paroles s'appliquent également au choix des maîtres et des pensions.

La gouvernante doit convenir à l'enfant, à la mère, et à la famille. Elle doit avoir de la religion pratique, du jugement, du tact, de l'ordre, de la force et de l'instruction. Vous voyez que le choix n'est pas facile.

Le choix étant fait, il faut que la mère donne de l'autorité à la gouvernante et l'appuie en tout et partout. Qu'elle ne la reprenne donc jamais devant l'enfant, et surtout qu'elle impose silence à sa propre sensibilité quand la jeune fille a besoin d'être corrigée ou punie.

En donnant une gouvernante à ses enfants, la mère ne peut pas se dégager entièrement du soin de leur éducation. Saint Louis, roi de France, au milieu de ses occupations, faisait venir tous les jours ses enfants autour de lui pour examiner leur conduite, et se faire rendre compte de leurs progrès. Mais en partageant avec la gouvernante les soins de l'éducation, elle doit avoir le plus grand discernement pour lui laisser toute l'influence nécessaire.

Elle veillera donc à ce que son enfant soit élevée dans la véritable crainte du Seigneur, dans l'amour de la religion. Elle exigera l'exactitude dans l'accomplissement des devoirs religieux, et elle tâchera d'en adoucir les difficultés. L'instruction religieuse sera toujours mise en première ligne. Elle sera solide. On parlera toujours raison à l'enfant. On ne lui exagérera rien, de crainte qu'il ne se forme une fausse conscience.

Elle veillera enfin à ce que l'enfant voie dans la famille des manières droites, et des exemples édifiants. " C'est là le fondement de tout, dit Fénelon. " Nous en avons déjà parlé, nous y revenons : " Quelle affreuse école pour des enfants, continue le célèbre Prélat, une mère qui passe sa vie au jeu, à la comédie et dans des conver-

sations indécentes, qui se plaint d'un ton grave qu'elle ne peut pas trouver une gouvernante capable d'élever ses filles. Mais qu'est-ce que peut la meilleure éducation sur des filles à la vue d'une telle mère ?”

(à suivre.)



VIE DU BIENHEUREUX FELIX DE NICOSIE.

PAR LE R. P. HENRI DE GRÈZES.

CHAPITRE VI

Le Tabernacle et la Croix.

Adoramus te, Sanctissime Domine Jezu-Christe, hic et ad omnes ecclesias tuas que sunt in toto mundo; et benedicimus tibi quia per sanctam Crucem tuam, redemisti mundum. — Formule d'adoration, de N. S. P. S. François.

Nous vous adorons, ô très Saint Seigneur J.-C., ici et en toutes vos églises qui sont par tout le monde; et nous vous bénissons de ce que par votre sainte Croix vous avez racheté le monde.

SOMMAIRE. — Aux pieds du Tabernacle. — Par la ville. — Le Fr. Portier. — Servant la messe. — La Communion. — Transfiguration. — Sourire et larmes. — L'action de grâces. — Les enfants. — La lampe du Très-Saint-Sacrement. — La nuit du Jeudi-Saint. — La Croix. — Mon Frère; méditez la Passion. — Les vendredis à trois heures — Le chemin de la Croix. — Les vendredis de mars. — Les ouvriers de la Passion. — La lampe du Crucifix.



Le serviteur de Dieu ne se sentait nulle part plus heureux que devant le saint Tabernacle où sa foi lui montrait son Sauveur.

On le voyait devant le Très-Saint-Sacrement, parfois prosterné, mais le plus souvent agenouillé, sans être appuyé sur quoi que ce soit, la tête inclinée, les yeux fermés, immobile comme une statue. — “ Un coup de canon tiré près de lui, dit un témoin, n'aurait pas interrompu d'une seconde son adoration ”. — Seule, la voix de l'obéissance pouvait l'en arracher.

Il eût passé ses nuits entières auprès de Notre-Seigneur, si l'obéissance ne l'eût contraint à prendre un peu de repos. — “ Je suis obligé d'y

mettre ordre disait le P. Macaire dans son langage original, autrement cette sainte pièce de Fra Scontento ne ferait pas toucher une fois ses épaules à sa paillese " .

Chaque fois que Fr. Félix sortait du couvent ou qu'il y entrait, on le voyait s'agenouiller sur les marches de l'église, baiser humblement la pierre, et adorer un instant. Allant par la ville, il entrait en toutes les églises ou chapelles qui se trouvaient sur son chemin, s'il savait que Notre-Seigneur y résidait. Tout au moins, s'il était pressé ou trop chargé, il s'agenouillait sur le seuil de ces temples, et baisait la terre en signe d'adoration.

Au couvent, et même en toute église, chaque fois qu'il passait devant l'autel du Très-Saint-Sacrement, il ne se contentait pas de faire la génuflexion simple ; mais toujours il faisait la grande prostration à deux genoux, la face contre terre.

Au couvent, pour que le Frère obligé de garder la porte ne fût pas trop longtemps privé de l'adoration du Très-Saint-Sacrement, on avait ménagé au bas de l'église, près de l'entrée du couvent, un petit oratoire d'où l'on pouvait, par une petite ouverture apercevoir le saint tabernacle. Que de fois lorsque Fr. Félix remplissait l'office de portier, ne l'a-t-on pas vu dans ce petit réduit, adorant ainsi de loin Celui aux pieds duquel son cœur était toujours !

Les dimanches et fêtes, et toutes les fois que l'obéissance le lui permettait, Fr. Félix assistait à toutes les messes célébrées dans l'église du couvent. Même dans ses tournées de quête, il ne laissait échapper aucune occasion d'assister au Saint-Sacrifice, lorsqu'il le pouvait sans préjudice de son emploi.

C'était pour lui un bonheur vivement désiré que de participer plus immédiatement au Saint-Sacrifice, en servant le prêtre à l'autel. Son attitude alors disait assez de quels sentiments de foi et de ferveur angélique son âme était embrasée. Lorsqu'il servait la messe de communauté, il se conformait exactement aux usages reçus ; mais s'il servait la messe à un autel particulier, à la consécration, il se prosternait la face contre terre ; puis se redressant, il mettait les bras en croix et les gardait ainsi jusqu'après la communion du prêtre.

Ce fervent adorateur de la sainte Eucharistie brûlait du désir de s'unir tous les jours à son Sauveur par la sainte Communion ; mais le P. Macaire, pour éprouver sa vertu, l'en empêcha pendant assez longtemps. — " Vous n'êtes pas digne de communier tous les jours, lui disait-il sèchement, laissez cette pratique à de plus vertueux. Contentez-vous de communier les dimanches, les jeudis et les Jours d'indulgences, comme le prescrivent nos

Constitutions, ” — Et l’humble Félix acceptait sans mot dire cette privation si dure, pour tout le temps qui plaisait à son sévère directeur. Un peu plus tard cependant, le P. Macaire lui permit de communier d’abord tous les deux jours, et enfin, à sa grande satisfaction, tous les jours.

La sainte Communion reçue, Fr. Félix croisait ses mains sur sa poitrine, puis il se retirait à reculons pour ne point tourner le dos à l’autel et au tabernacle. Son visage, auparavant blême et d’une effrayante maigreur, apparaissait alors plein, frais et rubicond, et comme tout rayonnant.

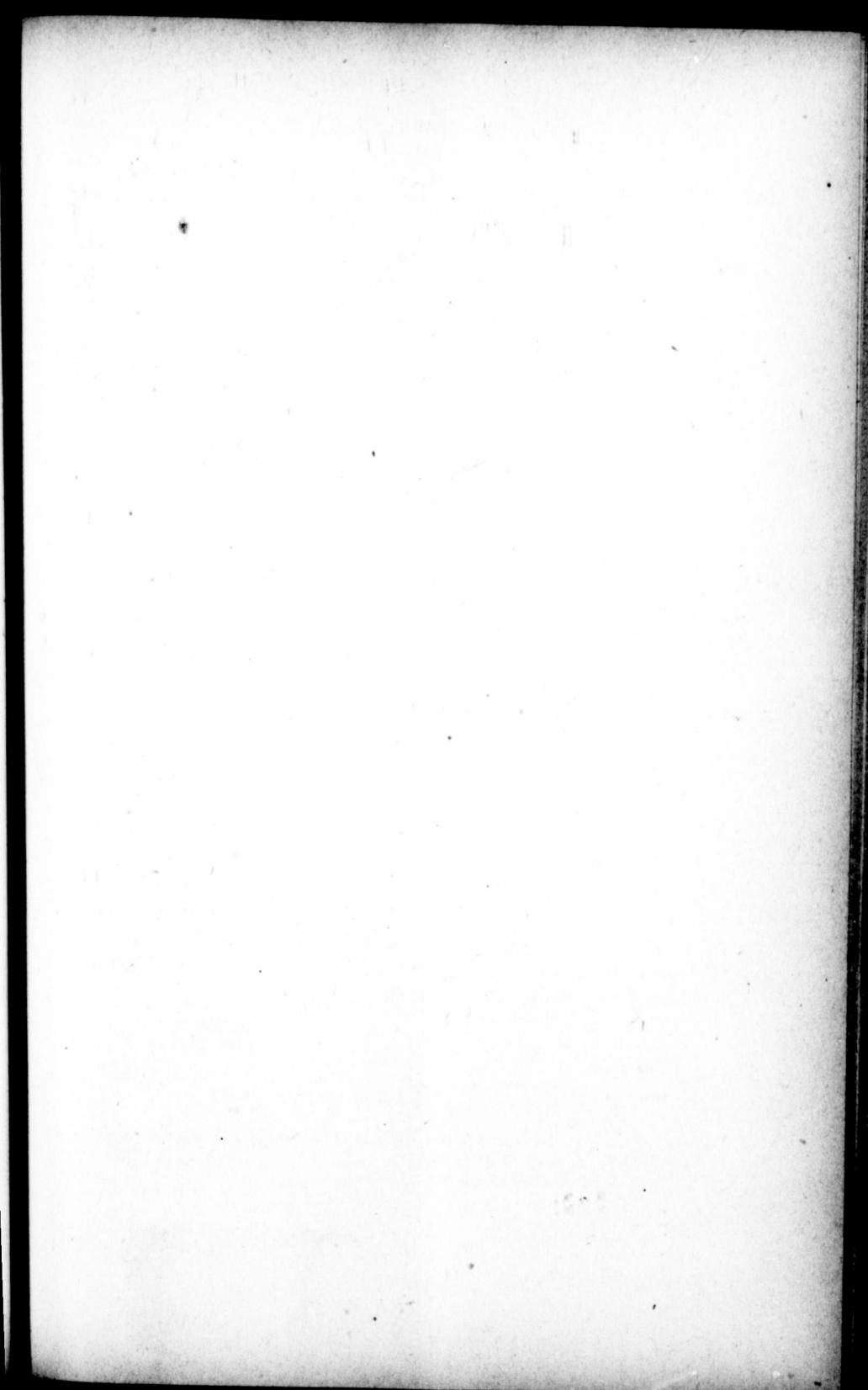
” Vers l’âge de douze ans, dit un témoin, fréquentant l’école des Capucins, j’assistais souvent à la messe dans leur église avec mes autres camarades de classe. Et comme nous avons entendu dire que Fr. Félix était un saint, nous avons tout le temps les yeux sur lui, surtout quand il faisait la sainte Communion. A ce moment nous voyions son visage tout transformé. Après la messe, nous nous communiquions l’un à l’autre, avec la vivacité de notre âge, nos réflexions sur cette transfiguration du serviteur de Dieu. — ”
 “ As-tu vu, nous disions-nous, comme il était luisant aujourd’hui ” ! — “ Oh ! dit un jour un de nos plus jeunes camarades, aujourd’hui il avait l’air si content après la Communion ; et pourtant il pleurait, je l’ai vu ”.

Le serviteur de Dieu consacrait régulièrement une demi-heure à l’action de grâces après la Communion ; gardant pendant tout ce temps-là ses mains croisées sur sa poitrine, et son immobilité de statue. Mais le plus souvent, la demi-heure ne suffisait pas à sa reconnaissance et à son amour ; et sans s’en apercevoir il aurait passé la journée entière absorbé dans la pensée du Sauveur qu’il avait reçu. — “ Bien des fois, atteste un autre témoin, bien des fois quand je fréquentais l’école des capucins, je fus envoyé par le P. Macaire pour appeler le Fr. Félix qui prolongeait son action de grâces. Je l’appelais, mais il ne m’entendait pas. Il me fallait le secouer vivement et l’appeler de nouveau en parlant très haut. Alors il paraissait comme se réveiller d’un profond sommeil. Il me disait : Soit pour l’amour de Dieu ! et après avoir baisé la terre trois fois, il allait près de son supérieur. ”

(à suivre.)

DIRECTEUR: A. L. MANGIN, PRÊTRE,

A JEANNE d'ARC (VIA OTTAWA.)



La Famille Chrétienne

paraît chaque semaine \$ 1.00 par année, payable d'avance.

JEANNE D'ARC (*viâ Ottawa.*)

Vieux Timbres-Poste.

Voulez-vous faire une bonne œuvre à peu de frais et contribuer au culte eucharistique? Mettez de côté tous les timbres-poste que vous recevez; cherchez dans vos vieux papiers les enveloppes portant encore des timbres; demandez à vos parents et amis d'en faire autant et de vous remettre ce qu'ils auront ramassé. Puis, quand vous en aurez une certaine quantité, envoyez tout cela par la poste à L'IMPRIMERIE JEANNE D'ARC, à JEANNE D'ARC (*viâ Ottawa.*)

Le produit de la vente de ces timbres-poste sera employé exclusivement **au culte eucharistique**. Ces petits morceaux de papier se transformeront en ornements, lumineaire et objets du culte, et prieront pour vous.

Pour rendre cette offrande plus méritoire encore, faites la convention avec Celui qui est prisonnier par amour pour vous dans le tabernacle, que chaque fois que vous prendrez la peine de recueillir un timbre-poste, ce sera par amour pour lui. Vous ferez ainsi autant d'actes d'amour de Dieu, en action.

N. B. Ne détachez pas de leurs enveloppes les timbres datant de plusieurs années; ils ont plus de valeur ainsi.

Pour les timbres les plus récents, vous pouvez les séparer de l'enveloppe mais en laissant un morceau suffisant pour ne pas endommager la dentelure du timbre.

L'Imprimerie Jeanne d'Arc fera une loterie le 4 octobre prochain. Toute personne envoyant de vieux timbres-poste avec son adresse, sera inscrite pour un billet de cette loterie. Il ne sera cependant accusé réception que des envois assez considérables à moins que l'envoyeur n'ajoute un timbre neuf pour la réponse.

A VENDRE A L'IMPRIMERIE JEANNE D'ARC.
Le SCAPULAIRE de N.-D. du MONT-CARMEI.

SUIVI DE QUELQUES CONSIDÉRATIONS
SUR LA COMMUNION DES SAINTS ET SUR LA DIME.

Par

J. T. SAVARIA,

Chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

Prix: broché 40 centins, relié 50 et 60 centins. Frais de port en plus.